



Mon casier judiciaire est-il vierge après avoir eu un rappel à la loi?

Par **mathilde31**, le **19/06/2020** à **14:23**

Bonjour, rnrnJe voudrais savoir si mon casier judiciaire est vierge après avoir eu un rappel à la loi le 7 mars 2020 pour avoir commis les faits suivants : Lors du déroulement de manifestation sur la voie publique volontairement dissimulé son visage sans motif légitime afin de ne pas être identifié lors de la manifestation sur voie publique faisant craindre des atteintes à l'ordre publique.rnrnAprès avoir eu ce rappel à la loi, agée de seulement 16 ans, est-il possible de rentrer dans des recrutements de l'armée, de la gendarmerie ou même de la police dans les années à venir si j'ai un comportement exemplaire ? rnrnMathilde.

Par **morobar**, le **20/06/2020** à **09:53**

Bonjour,rnrnVotre casier reste vierge, mais pas le fichier TAJ des antécédents judiciaires.rnrnPour des faits accomplis par un mineur l'effacement du fichier est automatique après 5 ans.rnrnMais on peut aussi demander au procureur de la république l'effacement.